

Appel de candidatures 2021

Bourse pour la Relève forestière

du Comité SFI® Québec

Le Comité de la *Sustainable Forestry Initiative*® Québec est heureux d'annoncer l'octroi de 3 bourses d'étude de 1000\$ chacune pour encourager la relève forestière.

- Une bourse de 1000\$ pour une personne étudiant au niveau professionnel
- Une bourse de 1000\$ pour une personne étudiant au niveau collégial
- Une bourse de 1000\$ pour une personne étudiant au niveau universitaire

Les bourses ne sont pas transférables d'un niveau à l'autre et cet appel de candidature n'engage en rien SFI® Québec à octroyer l'une ou l'autre des trois bourses si les candidatures reçues ne sont pas éligibles.

Afin d'être éligible à l'une ou l'autre des bourses, les conditions suivantes s'appliquent :

- Fournir une preuve d'inscription à temps complet à la session d'automne 2020 et d'hiver 2021 dans un programme d'étude relié à la foresterie.
- Soumettre ton curriculum vitae.
- Trouver la Norme d'aménagement forestier SFI 2015-2019 et choisir parmi les 15 objectifs de la norme celui pour lequel tu as un intérêt particulier et nous expliquer pourquoi en quelques lignes (maximum 250 mots).
- Soumettre ta candidature au plus tard le 18 janvier 2021

Cet appel de candidature en dehors de la période normal d'octroi des bourses se veut simple et vise à donner un coup de pouce à trois étudiants de la relève forestière.

Veuillez soumettre votre dossier de candidature ou vos questions à Monsieur Louis-Serge Gagnon à l'adresse suivante : president@sfi-quebec.org en indiquant Bourse 2020 dans le sujet de votre message.